

ouest-france 18/9/15

## Évasion : les gardes à vue reconduites

Trois jeunes Nazairiens sont toujours auditionnés au commissariat après l'évasion de l'un d'eux du tribunal.

Il était venu au palais de justice pour une simple audience de tribunal pour enfants, pour laquelle il ne risquait pas de lourde sanction. Pour avoir faussé compagnie à l'escorte qui venait de l'amener depuis la prison de Rennes, il risque cette fois très gros. Les enquêteurs qui l'entendent depuis son interpellation, après moins d'une heure de cavale, essayent de savoir s'il avait préparé sa fuite et s'il a bénéficié de complicités.

Trois de ses copains ou connaissances avaient été également interpellés. Le premier, chez qui il avait tenté de trouver refuge dans le quartier de Prézégat, a été mis hors de cause. Deux autres, âgés de 18 et 17 ans, sont toujours en garde à vue. Ont-ils joué un rôle actif ou ont-ils été surpris de voir leur copain détenu les rejoindre après avoir bousculé un

gendarme ?

Les faits sont désormais un peu plus clairs. Peu avant 13 h 30, le prisonnier est arrivé accompagné de deux gendarmes affectés au service d'escorte de la Maison d'arrêt de Vézin-le-Coquet (Ille-et-Vilaine). Ils sortaient du véhicule lorsque le jeune Nazairien a vu ses camarades devant les grilles. Il a alors bousculé le seul gendarme qui le tenait par la laisse fixée aux menottes et s'est précipité vers le portillon. Les trois fuyards avaient alors rejoint à pied le quartier de Prézégat où réside l'un d'eux. Le parquet déterminera aujourd'hui l'orientation de la procédure d'évasion et violence sur un représentant de la force publique.

F. S.